

Formulaire de demande d'aide à remplir par les ligues professionnelles, les fédérations sportives délégataires (L. 131-14 du code du sport) qui organisent des manifestations ou compétitions sportives auxquelles participent les sélections d'équipes nationales ou à l'issue desquelles est délivré un titre national, ou organisatrices de manifestations ou compétitions sportives internationales, et les organisateurs de manifestations

(décret portant sur la création d'une aide de l'Etat pour compenser les pertes de recettes du sport professionnel en raison des mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19)

Le présent document doit être certifié et transmis sous format excel à l'adresse suivante : compensation-billetterie@sports.gouv.fr

Ne renseigner que les cases bleues

Nom de l'organisateur	
Adresse	
Adresse mail du contact	
Code postal de l'enceinte sportive dans laquelle s'est déroulée la compétition	
SIRET	
RIB	
<u>Etablissement du manque à gagner</u>	à joindre obligatoirement au présent formulaire
Total recettes éligibles sur la période du 10 juillet 2019 au 31 décembre 2019 au titre du décret (décomposées de la manière suivante) :	0
- dont vente de titres d'accès à une manifestation ou compétition sportive à l'exclusion de titres d'accès constitutifs d'une contrepartie prévue par un contrat de parrainage	
- dont vente ou distribution de nourriture ou de boissons lors d'une manifestation ou compétition sportive "catering"	
Total recettes éligibles sur la période du 10 juillet 2020 au 31 décembre 2020 au titre du décret (décomposées de la manière suivante) :	0
- dont vente de titres d'accès à une manifestation ou compétition sportive à l'exclusion de titres d'accès constitutifs d'une contrepartie prévue par un contrat de parrainage	
- dont vente ou distribution de nourriture ou de boissons lors d'une manifestation ou compétition sportive "catering"	
Manque à gagner (calcul automatique)	0

